

Agde, le 23 septembre 2021

**COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »  
Réunion du 22 Septembre 2021**

**A - VIE QUOTIDIENNE**

1 - Demande de nettoyage du passage Edmond MONTELS (**passage entre la Rue Victor Pouget et la Rue Louis Vallière**). Couper les hautes herbes et ramasser les quelques débris divers.

Réponse :

Les services de l'entreprise Nicollin ont pris en compte la demande et vont la traiter.



2 - **Chemin des Cayrets** : En haut du Chemin des Cayrets à la jonction avec la Rue Jacques Chaban Delmas sur la gauche dans le sens de la circulation se trouve un délaissé d'environ 1m de large, entretenu par les services municipaux. Pourriez vous stabiliser ce délaissé afin que les véhicules qui stationnent généralement sur la chaussée à cet endroit là puissent empiéter dessus pour dégager la chaussée et laisser plus de passage aux véhicules imposants (camions poubelles par exemple).

Réponse :

Une visite sur site sera programmée.

3 - **Rue Pierre Lattes** (en face du petit square de jeux pour les enfants) sur le trottoir en bitume rouge au niveau de la maison repère 1 bis se trouve un trou caché par de l'herbe. Le trou est certainement apparu lors de la construction des maisons neuves. A faire rapidement car il y a un risque de chute de plein pied.

Réponse :

Le trou sera rebouché.

4 - Pourquoi le véhicule de nettoyage de la voirie (balayeuse Nicollin)° ne passe t il jamais dans **l'impasse Charles Trenet** alors qu'il passe régulièrement dans la rue Paul Verlaine ?

Réponse :

Cela a été vu sur place avec le demandeur, les services de Nicollin feront le nécessaire, néanmoins il existera parfois des possibilités de stationnement gênant.

5 – Supprimer les 3 éléments que vous trouverez sur la photo ci jointe et créer une place de parking.

Réponse :

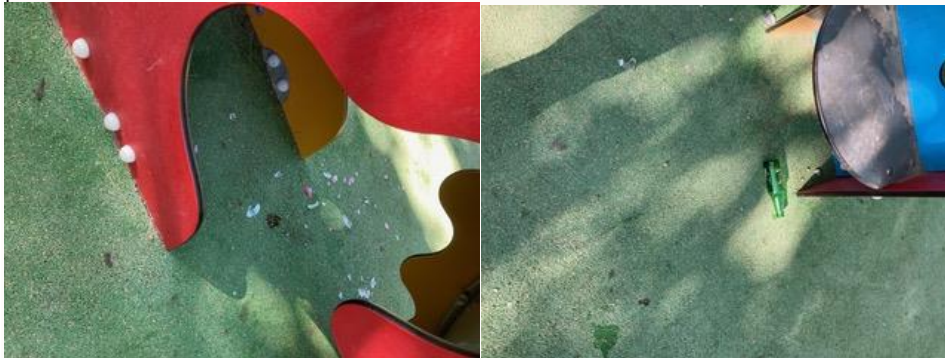
Une visite sur site sera programmée.

6 - Y-a-t-il des astreintes le week end durant la saison estivale concernant la propreté de la ville? si oui quel numéro faut-il appeler?

Réponse :

Le CSU transmettra toutes les doléances collectées par les administrés.

7 - Week end du 18/07/2021 **jardin public** nettoyé que le lundi malgré mon appel au numéro vert qui donne sur une boîte vocale qui renvoie aux municipaux qui malheureusement n'ont pas de coordonnées.



Réponse :

La demande a été formulée un dimanche (18/07/2021), et l'intervention a été faite le lundi (en moins de 24 H).

8 - Toujours le problème de vitesse dans la **rue Sadi Carnot** entre l'impasse du Japon et la rue de la République. Certains résidents peinent à sortir et rentrer dans leur garage.( Merci de ne pas mettre un « stop »).

Réponse :

Un comptage avait été fait en 2018, un second sera effectué très rapidement.

9 - Serait-il possible d'avoir des ralentisseurs ou rehausser les passages pour piétons? Suite à un accrochage entre un scooter et une voiture au **carrefour Sadi Carnot Rue Lachaud**.

Réponse :

Nous n'implantons pas de ralentisseur en zone urbaine surtout dans le centre ancien.

10 - Serait-il possible de refaire les marquages au sol? (Stop, passage pour piétons etc...) et pourquoi pas le faire pour toute la rue notamment au niveau des ralentisseurs devant **l'école Jean Moulin**. peut être que cela permettra de diminuer la vitesse.

Réponse :

La peinture au sol sera programmée très prochainement.

**Questions orales :**

- 23 Rue du Rocher, un poteau d'éclairage est envahi par des plantes, une haie est à tailler.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

- Rue Victor Lachaud, la reprise du trottoir est-t-elle prévue ?

Réponse :

Ce n'est pas prévu cette année.

- Chemin des Cayrets, pouvez vous prévoir le nettoyage de la piste cyclable ?

Réponse :

Nous adressons cette demande au service de Nicollin.

- Boulevard du Saint Christ au niveau du primeur, peut on interdire l'affichage sauvage sur les arbres ?

Réponse :

La Police Municipale se rendra sur le terrain pour traiter cette demande.

- Boulevard des Lucioles : la piste cyclable est abimée.

Réponse :

La demande a été prise en compte.

- Pouvez vous tailler la haie qui se trouve juste avant le passage piéton sous le pont de la Départementale ?

Réponse :

La demande est prise en compte.

## SECURITE

*Luc Larose a fait la présentation, sous forme d'un diaporama, de l'action menée par le service du département de la sécurité sur la saison estivale 2021.*

### **Etat des verbalisations du 1<sup>er</sup> septembre au 19 septembre dans ce quartier :**

- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 1
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 1
- Domaine « Divers » : 3
- Domaine « environnement » : 15

## GRANDS TRAVAUX

*Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques*

### **BILAN PROPRETE ET RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Comme partout en France, la Commune est confrontée au phénomène des dépôts sauvages, portant ainsi atteinte à la qualité de vie au quotidien.

***Sur la seule période du 1<sup>er</sup> juin au 14 septembre 2021, cela représente 2863 interventions soit environ 90 000. kg d'encombrants ramassés toutes brigades confondues.***

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, pour éradiquer ce fléau, la Ville, le C.C.A.S, la CAHM et le Sictom s'unissent pour durcir les règles et mettre en place une nouvelle organisation des services sur le terrain.

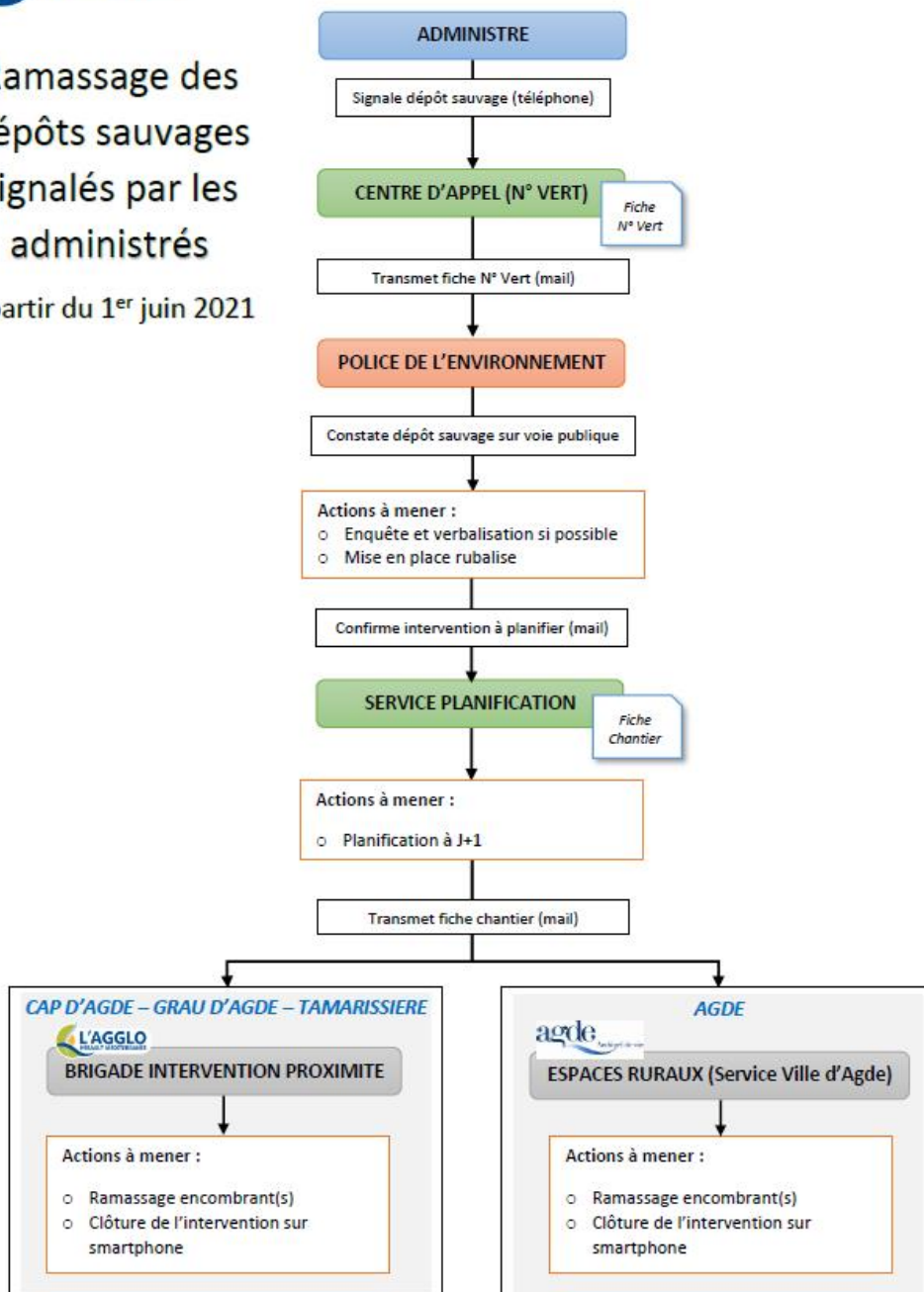
- Tout dépôt sauvage sera assujéti à une contravention allant de 135 à 1 500 €.
- La Police de l'environnement (aidé par la vidéosurveillance) sera en charge d'identifier les contrevenants et les verbalisera.
- La brigade d'intervention de proximité en charge d'enlever les dépôts, procédera à l'enlèvement dans un délai de 24 / 48 h.

Seules les P.M.R pourront bénéficier d'une prestation d'enlèvement programmée directement à leur domicile par l'intermédiaire du C.C.A.S et/ou en appelant le n° vert.



Ville d'Agde

Ramassage des dépôts sauvages signalés par les administrés  
à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021



### **PISTES VTT – VERTES & PEDESTRES**

*Marc SABLAIROLES, Directeur Voirie Réseaux*

Dans le but de proposer une activité vélo tous chemins sur la Commune, la Ville a balisé plusieurs parcours permettant la découverte de notre patrimoine naturel et d'encourager l'activité physique.

Après la définition du programme par les Élus (Laurence Mabelly et Thierry Villa), le BE Voirie a étudié les différents parcours avec le Service des Sports. La CAHM et la Fédération Française Cyclisme (F.F.C) ont également apporté leur appui technique et un logo spécifique a été conçu afin d'identifier les itinéraires.

Les études débutées en novembre 2020 par des échanges interservices sur leurs expérimentations ont abouti par une proposition de tracés permettant une mise en œuvre dès juin 2021. Un balisage et des panneaux de signalisation directionnelle ont été installés tout le long des parcours par la CAHM.

La Ville d'Agde en a profité pour renforcer la signalétique directionnelle cyclable sur l'ensemble de la commune. Des panneaux d'information ont été posés aux points de départ des circuits.

Le montant du balisage et de la signalétique s'élève à 11 760 € T.T.C pour la CAHM et 25 555 € T.T.C pour la Commune.

Il y a aujourd'hui 2 parcours ouverts au public : la Grande Boucle d'Agde, qui permet de traverser le Cœur de Ville, le Grau d'Agde et le Cœur de Station en passant par les berges de l'Hérault, le littoral, le Mt St-Loup et le Canal du Midi, et la Boucle Graulenne qui fait le tour du Grau d'Agde et du Mt St Martin en passant par la Planèze.

Un 3ème circuit est en préparation dans des espaces encore plus naturels que sur les parcours précédents et qui doit passer au cœur du Mt St Loup et du Mt St Martin, ainsi que par les falaises. Ce circuit est potentiellement labellisable par la F.F.C.

D'autres circuits viendront renforcer notre offre à destination des sportifs, des personnes voulant découvrir nos espaces naturels et aux scolaires.

### **DEPLOIEMENT DE LA FIBRE**

*Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité*

La Ville d'Agde a été identifiée par l'Etat comme une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) dans la cadre du programme national France très haut débit. Cela signifie que des opérateurs privés ont exprimé leur intention de déployer le très haut débit sur la commune.

Le réseau très haut débit installé par l'opérateur retenu par l'Etat pour cet appel à projet correspond à un réseau mutualisé qui pourra être utilisé par l'ensemble des opérateurs.

L'état d'avancement, au 31 août 2021, du déploiement de la fibre par SFR-Ftth (opérateur retenu par l'Etat pour la mise en place du réseaux mutualisé) est le suivant :

- Nombre total de prises à déployer : **50 677**
- Nombre de prises commercialisables : **45 081** soit 88,96 % du total de prises
- Nombre de prises en cours de déploiement : **1 156** soit 2,28 % du total de prises
- Nombre de prises en projet : **5 440** (dont 3 689 en copropriété) soit 8,76 % du total de prises
- Prises à déployer : nombre total de logements ou de locaux identifiés sur la commune et pouvant faire l'objet d'une offre fibre

Hôtel de Ville Mirabel • Rue Alsace Lorraine • CS 20 007 • 34 306 Agde Cedex  
Tél. 04 67 94 60 00 • [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) • [contact@ville-agde.fr](mailto:contact@ville-agde.fr)



